

PLAN DE COURS
ENSEIGNANTE : NATHALIE PINEL
C-261B POSTE

PONDÉRATION :2-2-2
TRIMESTRE 20221



COMPÉTENCE VISÉE

01HR : Participer à l'établissement du coût de revient d'un bien, d'un service ou d'une activité.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

- Recueillir et analyser l'information relative aux éléments du coût de revient
- Calculer et ventiler les coûts
- Calculer et interpréter les écarts
- Enregistrer les opérations relatives au coût de revient
- Présenter l'information relative au coût de revient dans les états financiers et autres rapports financiers.

LIEN AVEC LES AUTRES COURS

Ce cours se donne au 4^e trimestre aux élèves inscrits en techniques de comptabilité et de gestion. Le préalable absolu est le cours de comptabilité 3 (410-303-RK).

CRITÈRES D'ÉVALUATION SOMMATIVE

- Compréhension des données des problèmes à effectuer.
- Démarche logique des étapes de résolution des problèmes.
- Exactitude des calculs à effectuer.
- Capacité de transfert : de la théorie à la pratique

Évaluations

Bloc 1	Pédagogie inversée	10%
	<ul style="list-style-type: none">• Questionnaires chapitres 1,2 et 4• Classeurs chapitres 2 et 4	
	Examen 1	25%
Bloc 2	Pédagogie inversée	10%
	<ul style="list-style-type: none">• Questionnaire chapitres 9• Classeur sur chapitre 9	
	Examen 2	20%
Bloc 3	2. Pédagogie inversée	10%
	<ul style="list-style-type: none">• Questionnaires chapitre 5 et 8• Classeurs chapitres 5 et 8	
	Examen 3	25%
	TOTAL	100%

Note Pédagogie inversée :

- 1. La pédagogie inversée signifie que l'élève à la responsabilité de s'approprier la matière à partir de son livre, de capsules vidéo et de questionnaires, et cela avant chaque cours.**
- 2. Pendant les périodes en classe, les élèves feront des exercices qui permettront d'appliquer les apprentissages dans de nouveaux contextes.**
- 3. Les démonstrations et les exercices se feront exclusivement sur Microsoft Excel.**
- 4. Les travaux faisant partie de la « pédagogie inversée » seront ramassés et corrigés selon des modalités qui seront communiquées en classe.**

Matériel didactique

Manuel obligatoire : GARRISON, Ray ; LIBBY, Theresa ; WEBB, Alan ; ***Les Fondements de la comptabilité de gestion***, 3^e édition, Chenelière Éducation, 2016, 800 pages.

AUTRE REFERENCE

LACHANCE, Pierre ; ***Initiation à la comptabilité de gestion***, 2^e édition, Chenelière Éducation, 2001, 381 pages.

MOODLE

Dans le cadre de ce cours, nous utiliserons la plateforme Moodle. Vous trouverez à cet endroit tous les outils et informations nécessaires pour la poursuite de ce cours.

OMNIVOX

Dans le cadre du cours, le suivi des présences, les remises des travaux, les notes d'évaluation et la messagerie se feront à partir de la plateforme Omnivox.

BLOC 1 : INTRODUCTION A LA COMPTABILITE DE GESTION ET AUX RELATIONS ENTRE LES ELEMENTS DES RESULTATS (18H)

TITRES ET OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU D'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉS D'ÉVALUATION
<p>INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ DE GESTION</p> <p>Distinguer la comptabilité générale de la comptabilité analytique de gestion</p> <p>LES COÛTS : DÉFINITIONS, CONCEPTS ET CLASSIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Déterminer les éléments du coût d'un produit ou service Classifier les divers types de coûts Établir le mode de calcul des coûts <p>RELATION ENTRE LES PRODUITS, LES CHARGES ET LES RÉSULTATS</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir la marge sur les coûts variables Déterminer le volume des ventes permettant de réaliser un bénéfice Représenter la relation entre les coûts fixes, les coûts variables et les ventes Calculer le seuil de rentabilité en unités, en dollars et à partir de la marge sur les coûts variables. 	<p>Comptabilité générale et comptabilité analytique de gestion</p> <p>Processus de gestion (PODC)</p> <p>Besoins de la direction en information Croissance des besoins d'information</p> <p>Éléments du coût de fabrication d'un produit ou d'un service</p> <p>Classification des coûts</p> <p>Traitement des frais et des coûts</p> <p>Coûts fixes, coûts variables et semi-variables.</p> <p>État du coût de fabrication versus État des résultats</p> <p>CVB= Coût, volume, bénéfice</p> <p>Marge sur coût variable,</p> <p>État des résultats conventionnels, Chiffre d'affaires et bénéfice budgétisé,</p> <p>Marge de sécurité, Seuil de rentabilité et les coûts variables,</p> <p>Seuil de rentabilité pour différents produits, Conditions de validité de l'analyse du seuil de rentabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 1 - Activités d'apprentissages - Résolution de problèmes - Démonstrations pratiques - Pédagogie inversée - Chapitre 2 - Activités d'apprentissages - Résolution de problèmes - Démonstrations pratiques - Pédagogie inversée - Chapitre 4 - Activités d'apprentissages - Résolution de problèmes - Démonstrations pratiques - Pédagogie inversée 	<p>Les informations spécifiques pour la réalisation des travaux et exercices vous seront transmis sur MOODLE.</p> <p>Pédagogie 10% Questionnaires chapitres 1 ;2 ;4 Classeurs chapitres 1 ;2 ;4</p> <p>Examen 1 25%</p>

BLOC 2 : LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE (20H)

TITRES ET OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU D'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉS D'ÉVALUATION
<p>BUDGET DIRECTEUR</p> <p>Appliquer un processus budgétaire pour des entreprises manufacturières.</p> <p>Établir des États financiers Prévisionnels</p> <p>LE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET LES MESURES TOUCHANT LA PRODUCTIVITÉ</p> <p>Distinguer la notion de budget fixe de la notion de budget flexible</p> <p>Comparer le budget rajusté aux résultats réels</p> <p>Calculer et analyser les écarts entre le budget rajusté et les résultats réels</p>	<p>Réalisation d'un budget directeur</p> <p>États financiers prévisionnels</p> <p>Planification et contrôle</p> <p>Budget fixe et budget flexible</p> <p>Budget rajusté</p> <p>Écarts budgétaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 9 - Activités d'apprentissages - Résolution de problèmes - Démonstrations pratiques - Pédagogie inversée 	<p>Pédagogie 10%</p> <p>Questionnaire chapitre 9</p> <p>Classeur chapitre 9</p> <p>Examen 2 20%</p>

BLOC 3 : ENREGISTREMENT ET PRESENTATION DES OPERATIONS RELATIVES AU COUT DE REVIENT (22H)

TITRES ET OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU D'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	ACTIVITÉS D'ÉVALUATION
<p>LES FRAIS GÉNÉRAUX DE FABRICATION</p> <p>Répartir les frais généraux de fabrication</p> <p>Calculer divers taux d'imputation</p> <p>Calculer la sous-imputation ou la surimputation</p> <p>LES COÛTS DE REVIENT</p> <p>Énumérer les composantes d'un coût</p> <p>Différencier et appliquer des méthodes de coût de revient.</p> <p>Appliquer le cycle comptable en comptabilité des coûts de revient</p>	<p>Frais généraux de fabrication</p> <p>Imputation des frais généraux de fabrication</p> <p>Sur et sous imputation</p> <p>Composantes du coût</p> <p>Coût de revient de mode par commande</p> <p>Coût de revient en mode de fabrication uniforme</p> <p>Méthode du coût complet</p> <p>Méthode des coûts variables</p> <p>Comptabilisation des opérations relatives au coût de revient pour les entreprises manufacturières.</p> <p>-Application du cycle comptable des entreprises manufacturières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 5 et 8 - Activités d'apprentissages - Résolution de problèmes - Démonstrations pratiques - Pédagogie inversée 	<p>Pédagogie 10% Questionnaires chapitres 5 ;8 Classeurs chapitres 5 ;8</p> <p>Examen 1 25%</p>

POLITIQUES D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

➤ **CORRECTION DU FRANÇAIS**

Jusqu'à 10 % des points seront enlevés pour les fautes de structure et de langue (orthographe, ponctuation, grammaire, et syntaxe). Le pourcentage de points enlevé pour chaque faute sera ajusté en fonction de la longueur du travail. Cette politique s'applique dans le cas d'un texte continu et lorsque l'élève est en mesure de consulter un dictionnaire. L'enseignante ou l'enseignant se réserve le droit de refuser un travail jugé inacceptable quant à la qualité du français.

➤ **MODALITES DE REPRISE DES TRAVAUX ET DES EXAMENS.**

Il n'y aura pas de reprise des travaux non remis à la date d'échéance à moins de raisons majeures confirmées par un billet du médecin ou jugées telles par l'assemblée départementale. Dans le cas d'une absence dont le motif est jugé sérieux et pour laquelle l'enseignante ou l'enseignant aura été prévenu à l'avance ou contacté au cours de la semaine suivante, les modalités de reprise seront à convenir entre l'enseignante ou l'enseignant concerné et l'élève.

➤ **RESPECT DES ECHÉANCES DES TRAVAUX**

Chaque jour de retard suivant la date de remise des travaux entraînera une diminution de 5 % de la valeur du travail et ce, pour un maximum de 5 jours, après quoi la note « 0 » sera attribuée. Aucun travail ne sera accepté une fois que les travaux évalués auront été retournés aux élèves à moins d'un motif jugé valable par l'enseignante ou l'enseignant et/ou l'assemblée départementale.

➤ **REPRISE D'UN EXAMEN**

L'élève est responsable de communiquer aussitôt que possible son impossibilité à assister à un examen. Pour avoir droit à une reprise, l'élève devra présenter un motif jugé sérieux par l'enseignante et de préférence accompagné d'un billet médical ou autre document jugé pertinent) L'enseignante se réserve le droit de faire reprendre une évaluation seulement en fin de trimestre.

➤ **PRESENCE AU COURS**

La présence au cours est jugée essentielle pour l'atteinte des objectifs du programme et des cours. Quand l'élève aura cumulé plus de 10 % d'absences au cours sans raison majeure, elle ou il ne peut exiger que l'enseignante ou l'enseignant lui accorde un suivi particulier.

➤ **RETARDS**

Les retards en classe sont un manque de respect pour l'enseignante et les élèves en classe. Ils retardent et dérangent le cours. Des retards répétés entraîneront des conséquences.

➤ **MODALITES POUR LA REVISION DE NOTES**

Pour les révisions en cours d'année, le département suit la démarche proposée dans la Politique institutionnelle des évaluations des apprentissages. De même, en fin de session, la procédure pour la demande de révision et la formation du comité de révision de notes est aussi la même que celle présentée dans la PIEA. Toutefois, l'élève est entendu par le comité de révision s'il le désire et en présence d'une ou d'un représentant de l'Association étudiante s'il le juge à propos. Puis, en l'absence de la partie étudiante, le comité délibère et prend une décision dont il fera part à l'intéressé par le biais du Registrariat.

➤ **PLAGIAT**

Le Collège de Rimouski reconnaît l'importance de la rigueur et de l'honnêteté intellectuelle et la valorise. Toute étudiante ou tout étudiant qui participe à une action de plagiat se verra imposer la note "0" pour le travail concerné en plus de s'exposer à l'ensemble des sanctions précisées dans la procédure d'application de la politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle pour le Cégep de Rimouski.

Plagier, c'est copier sans indications typographiques, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, de façon orale ou écrite, la production d'une autre personne (ou de soi-même) sans en citer la source ou en indiquer la référence. En situation de travail d'équipe, tous les membres d'une même équipe partagent la responsabilité d'un travail déposé conjointement.

➤ **UTILISATION DES TECHNOLOGIES**

Les personnes doivent adopter en classe des comportements qui respectent l'acte pédagogique et les activités d'apprentissage. Cellulaire messenger, Facebook, jeux de poker, jeux vidéo, etc. sont interdits en classe. L'utilisation de jeux vidéo sur les appareils du Collège est interdite. Tout responsable de cours ou d'activité peut expulser une personne d'un cours ou d'une activité pour motif valable.

La politique complète est disponible sur le site web du Cégep de Rimouski sous l'intitulé « Cahier de gestion » enregistré au nom e-08-2020-11.pdf